



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

## CONSEIL

### Cent cinquante-sixième session

Rome, 24-28 avril 2017

### Rapport de la cent vingt et unième session du Comité du Programme (Rome, 27-31 mars 2017)

#### Résumé

Le Comité du Programme a examiné un certain nombre de questions ayant trait à la planification des programmes et à l'évaluation, en particulier les questions suivantes:

- Cadre stratégique révisé (paragraphe 3)
- Plan à moyen terme 2018-2021 et Programme de travail et budget 2018-2019 (paragraphe 4)
- Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique (paragraphe 5)
- Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2016 (paragraphe 6)
- Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants (paragraphe 7)
- Évaluation de la contribution de la FAO à la réduction de la pauvreté rurale (OS 3) (paragraphe 8-9)
- Stratégie et Plan d'action du Bureau de l'évaluation pour 2017-2018 (paragraphe 10)
- Proposition relative à l'évaluation des stratégies thématiques (paragraphe 11)

Les conclusions et recommandations du Comité relatives à ces questions sont portées à l'attention du Conseil.

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions du Comité du Programme, ainsi que ses recommandations sur les questions relevant de son mandat.

**Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:**

Rakesh Muthoo  
Secrétaire du Comité du Programme  
Tel. +3906 5705 5987

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



---

## Sommaire

---

	Page
<i>Introduction</i> .....	3
Cadre stratégique révisé .....	3
Plan à moyen terme 2018-2021 et Programme de travail et budget 2018-2019 .....	3
Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique.....	4
Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2016 .....	4
Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants.....	5
Évaluation de la contribution de la FAO à la réduction de la pauvreté rurale (OS 3).....	5
Stratégie et Plan d'action du Bureau de l'évaluation pour 2017-2018 .....	6
Proposition relative à l'évaluation des stratégies thématiques.....	6
<i>Date et lieu de la cent vingt-deuxième session</i> .....	6
<i>Questions diverses</i> .....	6

## RAPPORT DE LA CENT VINGT ET UNIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME

Rome, 27-31 mars 2017

### Introduction

1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport ci-après de sa cent vingt et unième session.
2. Outre le Président, M. Serge Tomasi (France), étaient présents les représentants suivants des Membres:

M. C.J. Rozenywaig (Argentine)

M. O. Kubota (Japon)

M. E. Robinson (Canada)

M. F.R. Salamh Al Argan (Jordanie)

M. M. Mankoussou (Congo)

M. M. Hooper (Nouvelle- Zélande)

M. J.A. Carranza Barona (Équateur)

M. I. Nordang (Norvège)

M. M.N. Camara (Guinée)

M. A. Hałasiewicz (Pologne)

M. A. Wadhwa (Inde)

M<sup>me</sup> Asmahan A. Al-Toqi (Yémen)

### Cadre stratégique révisé<sup>1</sup>

3. Le Comité a accueilli avec satisfaction le Cadre stratégique révisé et:
  - a) a noté que ce document permettait de bien comprendre les principaux défis auxquels les pays devraient faire face en matière d'alimentation et d'agriculture dans les années à venir;
  - b) a réaffirmé la pertinence et la cohérence de la vision, des objectifs mondiaux et des objectifs de la FAO;
  - c) s'est félicité de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD);
  - d) a recommandé que le Conseil approuve le Cadre stratégique révisé en vue de son approbation par la Conférence.

### Plan à moyen terme 2018-2021 et Programme de travail et budget 2018-2019<sup>2</sup>

4. Le Comité:
  - a) a appuyé le maintien des cinq objectifs stratégiques et leurs résultantes et cadres de résultats reformulés, ainsi que le sixième objectif, en notant que les indicateurs et les cibles relatifs aux produits des objectifs stratégiques seraient présentés dans le document sur les ajustements à apporter au PTB en novembre 2017, compte tenu des observations du Comité;
  - b) a appuyé les priorités, les domaines d'activité à mettre en retrait et les allocations de ressources relatifs aux objectifs stratégiques et à l'Objectif 6;
  - c) a appuyé l'accroissement de la part des ressources affectées au Programme de coopération technique à 14 pour cent du montant des crédits ouverts;
  - d) a appuyé la proposition de budget inchangé en valeur nominale pour l'exécution du Programme de travail, qu'il considérerait comme étant réaliste compte tenu des conditions macroéconomiques mondiales;

---

<sup>1</sup> C 2017/7.

<sup>2</sup> C 2017/3.

- e) a encouragé à continuer de recourir à des partenariats afin de permettre à l'Organisation de tirer parti de ses avantages comparatifs, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire;
- f) s'agissant de la définition des priorités et de la réaffectation des ressources présentées aux paragraphes 52 à 63, a demandé les reformulations suivantes:
  - i. 52.b) 3,1 millions d'USD pour l'appui à la production agricole durable, y compris l'agroécologie, la biodiversité et les biotechnologies, en particulier au niveau des pays;
  - ii. 52.g) 1,2 million d'USD pour soutenir les moyens d'existence ruraux liés à la sécurité alimentaire dans les zones frappées par des conflits, l'analyse des conflits et les partenariats;
- g) a demandé que le Secrétariat élabore, préalablement à la session du Conseil, des notes d'information donnant des précisions supplémentaires sur les domaines d'activité à mettre en retrait et sur les domaines prioritaires qui justifiaient de contributions volontaires.

### **Stratégie de la FAO en ce qui concerne les activités de l'Organisation relatives au changement climatique<sup>3</sup>**

5. Le Comité a examiné la Stratégie et le Plan d'action de la FAO relatifs au changement climatique et il:

- a) a noté que la version finale de la Stratégie avait été achevée, et qu'elle tenait compte des recommandations formulées par le Conseil à sa cent cinquante-cinquième session;
- b) est convenu d'examiner les produits et les indicateurs lors d'une prochaine session dans le contexte du Programme de travail et budget.

### **Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2016<sup>4</sup>**

6. Le Comité a réservé un accueil favorable à l'Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2016 et:

- a) s'est félicité de la qualité du rapport, du cadre de résultats bien structuré et de la participation accrue des bureaux décentralisés à la communication d'informations sur les résultats;
- b) s'est également félicité des progrès et des résultats satisfaisants obtenus jusqu'à présent en ce qui concerne l'exécution du Programme de travail 2016-2017, notant que l'exécution, pendant l'exercice biennal, se déroulait comme prévu, 86 pour cent des 50 cibles associées aux produits pour l'année 2016 ayant été pleinement atteintes;
- c) s'est dit satisfait de ce que les nouvelles mesures prises pour optimiser l'exécution, de même que l'amélioration de l'information au niveau des pays aient conduit à une accélération de l'obtention de résultats en 2016, et il a encouragé l'Organisation à continuer de suivre de près les activités pour lesquelles les cibles n'étaient que partiellement atteintes et à redoubler d'efforts, s'agissant en particulier des activités pour lesquelles les résultats obtenus étaient inférieurs à 50 pour cent des résultats attendus;
- d) a rappelé qu'il était important de rendre compte des progrès accomplis dans le cadre des initiatives régionales et de définir les domaines d'action prioritaires qui pourraient faire l'objet de nouvelles initiatives régionales au cours du prochain exercice biennal;
- e) s'est déclaré satisfait du rythme approprié de mise à disposition des ressources, pour l'ensemble des sources de financement;
- f) a constaté avec satisfaction que les réalisations étaient en bonne voie pour ce qui était des services et de la qualité techniques, s'agissant notamment des thèmes transversaux contribuant aux objectifs stratégiques et, plus particulièrement, de la mise en application de 12 normes

<sup>3</sup> PC 121/2.

<sup>4</sup> PC 121/3 - FC 166/6.

minimales de la politique de la FAO en matière d'intégration des considérations de parité hommes-femmes et de 12 normes du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;

- g) a suggéré que le Secrétariat affine le processus de définition des cibles pour 2018-2019, compte tenu de l'expérience acquise en 2016-2017, afin de fixer des cibles de produits de la FAO plus appropriées, qui seraient présentées dans le document sur les ajustements à apporter au PTB 2018-2019 que le Comité examinerait à sa session de novembre 2017.

### **Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants<sup>5</sup>**

7. Le Comité a examiné le Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants et il:

- a) s'est félicité de la coopération entre la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE);
- b) a appelé l'attention du Conseil sur l'importance des initiatives visant à éradiquer la peste des petits ruminants, qui pouvait frapper durement les populations rurales pauvres sur le plan économique en raison des effets potentiellement dévastateurs de cette maladie sur leur bétail;
- c) a dit attendre avec intérêt que la conférence pour les annonces de contributions fasse état des contributions réalisées à la fin de 2017 en faveur de l'objectif visant à éradiquer cette maladie en l'espace de dix ans;
- d) a demandé au Secrétariat de présenter un rapport intérimaire au Comité, à sa première session de 2018, dans lequel figure notamment les cibles et qui mette en évidence le lien entre les ressources investies et les résultats obtenus.

### **Évaluation de la contribution de la FAO à la réduction de la pauvreté rurale (OS 3)<sup>6</sup>**

8. Le Comité a réservé un accueil favorable à l'évaluation et à la réponse de la Direction, et a approuvé les conclusions proposées en vue d'améliorer la mise en œuvre de l'OS 3. Le Comité:

- a) s'est félicité de la qualité du rapport, tout en étant conscient que le Programme stratégique 3 était un domaine de travail relativement nouveau et encore dans une phase initiale, ce qui ne permettait pas d'évaluer complètement son impact;
- b) a estimé que le Programme stratégique 3 contribuait dans une large mesure aux objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 et l'ODD 2;
- c) s'est félicité de l'intégration de la question de la parité homme-femme dans l'évaluation.

9. En outre, le Comité:

- a) a appuyé l'idée de cibler en priorité un nombre limité de pays sur la base d'une analyse de la pauvreté et de ses causes structurelles, ainsi que l'engagement des autorités, des bénéficiaires et des institutions nationales, tout en s'occupant d'autres pays;
- b) a encouragé à mettre l'accent sur les avantages comparatifs de la FAO et sur les activités menées de manière complémentaire avec des entités nationales et des institutions publiques, ainsi qu'avec d'autres acteurs dans le cadre de partenariats, y compris avec d'autres organismes du système des Nations Unies, en particulier ceux qui ont leur siège à Rome;
- c) a rappelé qu'il importait de prêter attention aux populations les plus vulnérables, y compris les femmes;

---

<sup>5</sup> PC 121/4.

<sup>6</sup> PC 121/5; PC 121/5 Sup.1.

- d) était favorable à l'adoption d'une approche fondée sur les chaînes de valeur dans les zones rurales;
- e) a souligné qu'il fallait renforcer les capacités de la FAO dans les bureaux décentralisés;
- f) a insisté sur l'importance du renforcement des capacités des institutions nationales;
- g) a demandé qu'une attention particulière soit portée aux pays en proie à des conflits, à des catastrophes naturelles et à des crises humanitaires en coordination étroite avec le Programme stratégique 5.

### **Stratégie et Plan d'action du Bureau de l'évaluation pour 2017-2018<sup>7</sup>**

10. Le Comité:

- a) a réservé un accueil favorable à la Stratégie et au Plan d'action du Bureau de l'évaluation (OED) pour 2017-2018;
- b) a souligné qu'il était important de pourvoir les postes vacants au sein d'OED, et a demandé que lui soient présentées des informations à ce sujet à sa prochaine session;
- c) a dit attendre avec intérêt d'examiner une annexe sur les questions relatives à la parité hommes-femmes dans le cadre de l'évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5;
- d) a demandé au Secrétariat de présenter au Comité, en 2018, un rapport intérimaire sur les mesures convenues pour donner suite aux recommandations acceptées figurant dans les observations de la Direction accompagnant le rapport d'évaluation de la fonction d'évaluation de la FAO;
- e) a approuvé la Stratégie et le Plan d'action d'OED proposés pour 2017-2018.

### **Proposition relative à l'évaluation des stratégies thématiques<sup>8</sup>**

11. Le Comité a approuvé la proposition relative à l'évaluation des stratégies thématiques de la FAO et a demandé que les évaluations des stratégies de partenariat avec les organisations de la société civile et avec le secteur privé continuent d'être menées séparément et qu'elles soient présentées au Comité pour examen d'ici à 2020-2021.

### **Date et lieu de la cent vingt-deuxième session**

12. Le Comité a été informé que sa cent vingt-deuxième session se tiendrait du 6 au 10 novembre 2017 à Rome.

### **Questions diverses**

13. Le Comité:

- a) a envisagé la possibilité que des séances supplémentaires soient réservées aux questions d'évaluation, compte tenu des contraintes budgétaires et de calendrier;
- b) est convenu que les documents relatifs aux évaluations devaient être mis à disposition en anglais dès que possible, afin de permettre une gestion plus efficace du temps lors de ses délibérations en séance.

---

<sup>7</sup> PC 121/6.

<sup>8</sup> PC 121/7.